

Bulletin électronique - N° 30 / novembre 2020 - Éditorial

Madame, Monsieur, cher-es abonné-es,

L'année 2020 se termine sur ce bulletin 30, un peu moins copieux que les précédents car nos forces se sont réunies autour d'un nouveau projet pour Infoprison. Nous vous en dirons plus prochainement ! Notre groupe regrette également le départ de deux de ses membres, Bertrand Trachsel et François Zurcher. Un grand merci à eux pour leur engagement et leur soutien durant près de 10 ans pour Infoprison ! Nous souhaitons la bienvenue à Clelia Lauquin, nouveau membre du Groupe Infoprison.

Au menu dans ce bulletin, en plus de notre habituel tour d'horizon des actualités pénitentiaires, nous vous proposons un article consacré aux situations problématiques qui secouent le monde policier, en Suisse et à l'étranger, entre racisme, sexisme et montée en puissance des unités spéciales lourdement armées. Nous continuons également de porter attention aux proches des personnes détenues et à l'impact de l'incarcération sur ces derniers et aux balbutiements de la justice restaurative en Suisse romande à travers le récit d'une victime. Ce bulletin vous propose également un article sur les peines privatives de liberté de substitution, souvent méconnues du grand public et qui ne provoquent que peu d'intérêt pour les médias.

Le groupe Infoprison est composé de Sylvie Arsever (pour la relecture des textes), Marjan Biočanin (pour le design du bulletin), Melody Bozinova, Lauriane Constanty, Michel Finazzi, David Kneubühler, Karen Klaue, Clelia Lauquin et Anne-Catherine Menétrey-Savary.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, si vous changez d'adresse mail ou si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires, de vos témoignages ou de vos suggestions, une seule adresse : bulletin@infoprison.ch. Vous pouvez également nous retrouver sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

Au sommaire

Actualités

Politique pénale

Justice et Police

Carcéral, judiciaire au quotidien

Sous ce titre, nous présentons quelques brèves informations qui ont retenu notre attention dans les médias ou qui nous ont été transmises par des abonnés.

- **Genève : le Grand Conseil enterre définitivement la prison des Dardelles**
Plus : [cliquez ici](#)
- **Genève : une motion interpartis en faveur d'un modèle alternatif pour l'exécution des peines**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Un nouvel arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) condamne les conditions de détention indignes dues à la surpopulation carcérale. Il ne s'agit pas seulement d'indemniser les détenus qui en souffrent, mais de les libérer.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Une loi pour mettre un terme au profilage racial, notamment dans les interventions de la police ? Deux députées genevoises déposent deux motions et un projet de loi dans ce sens.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Encore un cas douloureux de suicide en détention : La Cour européenne des droits de l'homme accuse la Suisse.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **La polémique lancée par l'UDC l'été dernier, accusant la justice d'être trop laxiste et de ne pas appliquer l'initiative sur l'expulsion des criminels étrangers, n'est-elle qu'une tempête dans un verre d'eau ? C'est ce que semble penser le procureur neuchâtelois Pierre Aubert.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Conseil national : entre 2015 et 2020, pas moins de dix interventions parlementaires ont été déposées pour appliquer plus sévèrement l'internement à vie. Le conseiller national Jean-Luc Addor ne lâche rien : insatisfait du peu de condamnations, il harcèle le Conseil fédéral avec une interpellation et deux postulats entre 2018 et 2020.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Le conseiller national Philippe Nantermod veut réduire les possibilités d'accorder le sursis.**
Plus : [cliquer ici](#)
- **Au Conseil national et au Conseil des Etats deux motions ont été déposées pour supprimer la notion de « meurtre passionnel », dans l'intention que la justice cesse de reconnaître au féminicide des circonstances atténuantes.**
Plus : [cliquer ici](#)

Justice et Police

Quand les forces de l'ordre sèment le désordre : Tour d'horizon de quelques situations problématiques

La mort de Georges Floyd aux Etats-Unis, étouffé sous le genou d'un policier blanc, a suscité d'importantes manifestations de protestation et de colère qui ont secoué les cités d'Amérique et d'Europe, après avoir engendré d'importants désordres à Minneapolis, la ville où vivait cet Afro-américain. « Black Lives Matter », ce slogan n'est pas nouveau : il résonne depuis quelques années à chaque « bavure » des forces de police à l'encontre de personnes fragilisées, discriminées ou racisées. Notre propos ici n'est cependant pas seulement de dénoncer les violences des forces de l'ordre mais d'examiner d'autres aspects problématiques du fonctionnement de la police à travers quelques exemples particuliers, et d'interroger la réponse des institutions judiciaires et politiques.

Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, novembre 2020 : [« Quand les forces de l'ordre sèment le désordre »](#)
Didier Fassin [« La mort d'un voyageur »](#) ; extraits
Gwenola Ricordeau : [Mouvement abolitionniste et justice transformative](#)

La prison, une question féministe

Selon la sociologue Gwenola Ricardeau, la prison n'est pas un moyen efficace pour lutter contre le viol et les agressions sexuelles. Dans son livre *« Pour elles toutes, Femmes contre la prison »*, elle relève que la punition n'est qu'un « lot de consolation bien maigre au regard du crime de masse que sont les violences sexuelles ». Elle plaide, avec les mouvements abolitionnistes des Etats-Unis, pour une justice non-punitive et « transformative », selon une approche communautaire tenant compte des besoins des victimes : sécurité et vérité.

Plus : [« La prison, une question féministe »](#) ; Interview de Gwenola Ricordeau par Rachel Knaebel ; Le Courrier ; 27.07.20.

Justice restaurative

Justice restaurative : l'exemple de Caroline

Nous avons souhaité reprendre l'exemple de Caroline*, victime d'un crime et son expérience avec les dialogues restauratifs.

Plus : Michel Finazzi, novembre 2020 : [« Justice restaurative : l'exemple de Caroline »](#)

Bilan très positif à l'issue d'un projet pilote de dialogues restauratifs en prison

Le bilan du projet pilote de justice restaurative entre auteurs d'infractions et victimes mis en place au sein de l'Établissement de détention pour mineurs et jeunes adultes « Aux Léchaires » est très positif. L'expérience sera poursuivie.

Plus : [Communiqué de presse, canton de Vaud](#).

Carcéral, judiciaire au quotidien

De Curabilis à Pramont, le destin kafkaïen d'un jeune détenu

Après six années passées dans les prisons genevoises, entre Champ-Dollon, la Brénaz puis Curabilis, un jeune détenu congolais au parcours de vie chaotique a finalement obtenu un placement au centre éducatif valaisan de Pramont, plus adapté à son âge et à ses besoins de formation. Un placement synonyme d'espoir et qui signe la fin d'un séjour très mal vécu à Curabilis, établissement destiné aux délinquants souffrant de troubles mentaux.

Plus : Fati Mansour : « [De Curabilis à Pramont, le destin kafkaïen d'un jeune détenu](#) », Le Temps, 27.10.2020.

La poignée du bon côté de la porte

Pendant 48h, une petite station de radio ambulante s'installe dans des lieux isolés, à l'écart de la vie ordinaire. Les deux animateurs de cette radio, Caravane FM, favorisent les échanges et partagent le vécu des résidents et visiteurs de ces univers. C'est à l'établissement pénitentiaire de Bellechasse, à Fribourg, que la caravane des deux animateurs s'est cette fois-ci installée. Derrière les grillages, ils ont rencontré et échangé avec ceux qui portent l'uniforme, agents de détention et directeur de l'établissement, mais aussi avec les personnes détenues, qui ont partagé leur parcours de vie, souvent chaotique. Avec bienveillance et humanité, cette émission a ouvert durant 48h une porte vers ce monde méconnu et difficile.

Plus : Caravane FM, « [La poignée du bon côté de la porte](#) » RTS, 28.10.2020.

L'incarcération en Europe en baisse durant 2020

Dans le cadre des Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE), l'Université de Lausanne analyse l'impact de la pandémie sur la population carcérale européenne (pour voir l'étude : Marcelo F. Aebi et Mélanie M. Tiago, « [Prisons and Prisoners in Europe in Pandemic Times : An evaluation of the medium-term impact of the COVID-19 on prison populations](#) », Conseil de l'Europe, 2020). La propagation du coronavirus a contribué à la réduction de la population carcérale en Europe. Les pays européens ont activement lutté contre l'incarcération de masse durant le confinement, afin de mieux gérer une éventuelle propagation du virus au sein des prisons. L'année 2020 est ainsi marquée par une tendance à la baisse de la population carcérale européenne. Toutefois, les taux d'incarcération augmentent ou se stabilisent avec l'arrivée de l'été, laissant ainsi penser que cette décarcération restera exceptionnelle à l'année du coronavirus.

Plus : Conseil de l'Europe, [Publication d'une étude sur l'impact à moyen terme de la covid-19 sur la population carcérale en Europe](#), 10.11.2020.

Les proches, ces oubliés du système pénal

Les proches des personnes incarcérées sont encore trop invisibles dans les politiques publiques suisses. L'ouvrage « Condamner une personne, punir ses proches ? », se place de l'autre côté des murs et met en lumière les souffrances et les maux de l'entourage des personnes privées de liberté. Sophie de Saussure, assistante en droit pénal (UNIGE) et doctorante à l'Université d'Ottawa est l'autrice de cet ouvrage. Entretien.

Plus : Lauriane Constanty et Clelia Lauquin, novembre 2020 « [Les proches, ces oubliés du système pénal](#) ».

Les peines privatives de liberté de substitution : peines sévères et discrètes

Régulièrement, on entend dire que les peines ne sont pas assez sévères en Suisse. Pourtant, le système actuel dispose de peines particulièrement répressives avec les peines privatives de liberté de substitution (PPLS). De quoi s'agit-il ? Pourquoi n'en parle-t-on quasiment jamais ?

Plus : David Kneubühler, novembre 2020, « [Les peines privatives de liberté de substitution : peines sévères et discrètes](#) »

Politique pénale

Bref retour sur la prise de position de la jeunesse socialiste suisse sur le système pénitentiaire

Lors de son congrès de septembre 2020, la jeunesse socialiste suisse (JSS) a publié une prise de position sur le système pénitentiaire intitulée « système pénitentiaire : solidarité et soutien plutôt que répression¹ ». Voici un bref retour sur les forces de ce document ainsi que sur les points d'amélioration.

Plus : David Kneubühler, novembre 2020, « [Bref retour sur la prise de position de la jeunesse socialiste suisse sur le système pénitentiaire](#) »

L'Oregon ouvre la voie à la dépénalisation des drogues dures aux États-Unis

L'État d'Oregon devient le premier pays aux États-Unis à dépénaliser la consommation et la possession de drogues dures. A travers une votation populaire, l'Oregon a opté pour une approche plus réhabilitative, abandonnant ainsi la politique de répression en tant que réponse prédominante à la consommation de drogues. La possession et la consommation de l'héroïne et de la cocaïne, par exemple, ne seront plus réprimées par des peines sévères, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, mais plutôt par des amendes d'environ 100.- US dollars. Lorsque la personne n'a pas les moyens de payer ou ne le veut simplement pas, elle est alors astreinte à se rendre dans un centre thérapeutique pour faire un bilan de santé. La démarche qui vise à proposer des alternatives thérapeutiques aux usagers au lieu d'une poursuite pénale existe également en Suisse. Plus précisément, il s'agit du projet "Warning Meth" à Neuchâtel qui s'adresse aux consommateurs de méthamphétamines (Plus : GREA, plateforme réduction des risques, rencontre du 7 juin 2018, présentation de « Warning Meth » (voir : Canton de Neuchâtel, [Communiqué](#)

[de presse](#)).

–

Plus : GREA, [L'Oregon devient le premier État des USA à décriminaliser l'ensemble des drogues](#), 4.11.2020 ;

Natasha Lennard, [Oregon's decriminalization vote might be biggest step yet to ending war on drugs](#), The Intercept, 4.11.2020.

La prévention de la pédophilie : le Conseil fédéral s'engage à élargir l'offre thérapeutique pour les personnes attirées sexuellement par des enfants en Suisse

Les pratiques dans les pays européens, les Etats-Unis et le Canada concernant la prévention de la pédophilie à travers des programmes de traitement accessibles de manière anonyme aux usagers, démontrent des bons résultats. La Suisse se penche à son tour sur la question des offres thérapeutiques pour les personnes attirées sexuellement par des enfants. Dans son rapport du 11 septembre 2020, le Conseil fédéral relève que les prestations à but préventif sont largement sous-développées en Suisse. Les offres existantes sont peu nombreuses et les traitements proposés concernent exclusivement les auteurs d'infractions. Aucune offre de traitement n'est proposée à titre préventif ou de manière anonyme. De plus, la Suisse manque de thérapeutes spécialisés qui pourront effectivement aborder la question avec les personnes attirées sexuellement par des enfants. Le Conseil fédéral s'engage ainsi à améliorer les prestations à visée de prévention.

–

Plus : Pour lire le rapport : [Rapport du Conseil fédéral : Offres de prévention destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants](#).

[Communiqué de presse du Conseil fédéral](#).